



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58

Fax: 03 89 64 16 61 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Vendredi 26 novembre 2010

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin de syndicalisation pour l'année 2010-2011 est en ligne

SOMMAIRE

- 1) BUDGET - Il lui manque 930 millions d'euros pour boucler les fiches de paie...**
- 2) Vendredi 18 février 2011 colloque avec Gérard CHAUCHEAU.**
- 3) Évaluations Sciences CE2 : consignes du SNUipp.**
- 4) Mardi 30 novembre 2010 : CAPD promotions.**
- 5) Les couacs de la formation : stage directeurs.**
- 6) Un tribunal condamne un élève pour avoir accusé à tort son enseignant.**

1) BUDGET - Il lui manque 930 millions d'euros pour boucler les fiches de paie...

Que les 2,4 millions fonctionnaires d'État se rassurent, ils seront bien payés en décembre. Mais le gouvernement peine à trouver les fonds nécessaires.

La commission des Finances du Sénat a autorisé mercredi l'ouverture en urgence de 1,39 milliard d'euros d'autorisations d'engagement et de 1,14 milliard d'euros en crédits de paiement, selon un communiqué.

930 millions d'euros serviront à couvrir les frais de personnel de décembre pour huit ministères, dont L'Éducation nationale, la Défense et le Budget.

Un problème de trésorerie qui résulte «de départs en retraite inférieurs aux anticipations ».

2) Vendredi 18 février 2011 colloque avec Gérard CHAUCHEAU.

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article1742>

Le SNUipp-FSU 68 organise un colloque sous forme de stage syndical :

Quelles pratiques pédagogiques pour faire réussir tous les élèves ?

avec la présence de Gérard CHAUCHEAU

Vendredi 18 février 2011 de 9h à 16h

à l'UHA - Campus de la Fonderie - MULHOUSE

- Qui est Gérard CHAUCHEAU?

Ancien instituteur et psychologue scolaire dans la région parisienne.

Chercheur à l'INRP pendant 25 ans, ses travaux ont porté sur les facteurs pédagogiques de la réussite scolaire dans les milieux populaires. .

Une première série de recherches étudie les mises en œuvre de la politique d'éducation prioritaire (les

ZEP) et les actions éducatives qui s'efforcent de construire « l'école de la réussite pour tous » dans les quartiers d'habitat social. Un second ensemble de travaux analyse « l'évolution du savoir-lire » chez l'enfant de 3 à 12 ans.

Auteur de plusieurs publications, notamment aux éditions RETZ :

- Comment l'enfant devient lecteur Pour une psychologie cognitive et culturelle de la lecture – 1997
- Comment réussir en ZEP Vers des zones d'excellence pédagogique - 2000
- Comprendre l'enfant apprenti lecteur Recherches actuelles en psychologie de l'écrit- 2001

Ainsi que des outils :

- Méthode de lecture « Mika » (de la GS au CE1)
- Les clubs de coup de pouce-CLE, accompagnement périscolaire du CP

Le stage permettra de faire le point sur ces questions.

Comment y participer ?

Il suffit d'adresser une demande d'autorisation d'absence (voir **lettre-type**, pas de convocation à attendre) par voie hiérarchique avant le 18 janvier 2011.

La lettre-type se trouve en lien ici.

Ce stage n'est pas comptabilisé dans les deux demi-journées d'informations syndicales annuelles. Nous vous donnerons une attestation de présence lors du stage.

N'oubliez pas aussi de vous inscrire au SNUipp par mail... Les places sont limitées !

3) Évaluations Sciences CE2 : consignes du SNUipp.

Vous avez reçu dans votre école les évaluations CE2 en Sciences. Cette évaluation uniquement départementale laisse de nombreux collègues perplexes.

Le SNUipp dénonce la procédure pour plusieurs raisons :

- la surenchère en matière d'évaluations dans ce département dont on a du mal à comprendre le sens : pilotage du système ou aide à l'équipe pour le suivi des élèves ?
- l'empilement des tâches supplémentaires (récupération des documents à ses propres frais, correction, saisie et transmission des résultats) demandées aux collègues adjoints et directeurs sans compensation d'aucune sorte ainsi que l'inflation des demandes institutionnelles dans le cadre du temps de concertation (PPRE, analyse des résultats des évaluations,...)
- les objectifs d'une transmission systématique des résultats des écoles du département à la hiérarchie.

C'est pourquoi le SNUipp donne aux collègues des écoles les consignes suivantes :

- **refus de passer ces évaluations sauf bien sûr si l'équipe en voit l'utilité**
- **si utilisation des évaluations, aucune transmission des données à la hiérarchie dans tous les cas.**

4) Mardi 30 novembre 2010 : CAPD promotions.

Le mardi 30 novembre 2010 aura lieu la CAPD des promotions.

Le SNUipp-FSU 68 mettra tous les résultats **en ligne** dès la fin de la CAPD.

5) Les couacs de la formation : stage directeurs.

Les deux semaines de stage finalisant la formation des nouveaux directeurs ont mis en lumière plusieurs dysfonctionnements.

Tout d'abord les ordres de missions ne sont parvenus qu'après l'intervention de collègues. Ne voyant rien arriver, ceux-ci ont contacté les services de l'IA et, oh surprise, l'organisation et les envois avaient été « zappés ». Du coup ces convocations ne sont arrivées que le samedi matin, dans les meilleurs des cas.

D'autres collègues ont du resté dans leurs classes le lundi, n'étant pas encore remplacés.

Un collègue nous a fait savoir que le brigade nommé dans sa classe ne pourrait effectuer le remplacement que la première semaine (il est déjà prévu ailleurs pour la 2ème !). Les élèves verront arriver un deuxième TR pour la deuxième semaine... Le collègue directeur se voit donc dans l'obligation d'organiser la passation une deuxième fois. C'est beau la continuité !

Pour couronner le tout, nos collègues stagiaires se sont vus refuser la création de comptes d'accès à internet par les services de l'IUFM. Les voici donc renvoyés dans leurs écoles pour se familiariser en autonomie avec le TBE !

L'accès à internet n'étant pas possible, certains se demandent, à juste titre, pour quelle raison on les a tous fait venir au nord du département. Un lieu de formation plus central aurait été bien plus judicieux... beaucoup viennent du sud.

Si après tout ça, on vous dit que tout va bien dans le domaine de la formation, croyez-le !

6) Un tribunal condamne un élève pour avoir accusé à tort son enseignant.

Le tribunal pour enfants de Laon a condamné mercredi à 4 mois de prison avec sursis l'adolescent de 17 ans qui avait affirmé à tort en septembre 2008 avoir été frappé par son professeur, lequel s'était ensuite suicidé.

Le 17 septembre 2008, l'adolescent scolarisé au collège César-Savart de Saint-Michel (Aisne) avait porté plainte contre son professeur de sciences, l'accusant de lui avoir donné un coup de poing dans une salle de classe où ils étaient seuls.

Placé en garde à vue le lendemain pendant huit heures à la gendarmerie de Saint-Michel, le professeur, âgé de 38 ans, s'était ensuite donné la mort par pendaison à son domicile. Son corps avait été retrouvé par les secours dans l'après-midi du 19 septembre.

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>